

# Logement, assurance, santé : le casse-tête de rentrée des étudiants

La rentrée étudiante approche et son lot de démarches à effectuer aussi... Entre les recherches de logements et les multiples formalités administratives à remplir avant le début des cours, il est parfois difficile de s'en sortir sans augmenter son niveau de stress.

## Réforme de la sécurité sociale étudiante, comment ça se passe dorénavant ?

Depuis la rentrée 2019/2020, les étudiants n'ont plus besoin de s'affilier à des mutuelles spécifiques pour se faire rembourser leurs frais de santé. Ils sont automatiquement rattachés à la Caisse primaire de l'assurance maladie la plus proche de leur domicile. Ce changement leur permet de choisir n'importe quel assureur pour leur couverture santé complémentaire. Il laisse cependant un vide en matière d'accompagnement des jeunes dans l'éducation à la santé, la prévention et l'accès aux soins.

## La responsabilité civile, l'indispensable de la rentrée

Obligatoire pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur, souscrire à une assurance responsabilité civile est surtout indispensable.

Le Groupe VYV a créé Yvon Assur'Étudiant, une solution d'assurance qui comprend une garantie responsabilité civile qui couvrira l'assuré dès lors qu'il causera un dommage à autrui dans le cadre de sa vie privée ou de sa vie étudiante (à l'école, au sport, en stage ou au boulot). Yvon Assur'Étudiant accompagne aussi en cas de pépins : reconstitution des papiers en cas de vol, indemnisation en cas d'utilisation frauduleuse du smartphone, capital en cas d'accident, protection de l'e-réputation.

# Yvon



**Yvon**  
assur'  
ETUDIANT

**Concentré dans ses recherches à la BU, Gaëtan se prend les pieds dans les fils et renverse un verre d'eau sur son ordinateur. Celui-ci est complètement inutilisable. Yvon Assur'Étudiant a pris en charge le remplacement de l'ordinateur.**



**Yvon**  
assur'  
LOGEMENT

**Un dégât des eaux a eu raison de la télévision de Séverine. Grâce à Yvon Assur'Logement, Séverine s'est fait rembourser et a ainsi pu remplacer sa TV\* !**

\*Dépend du niveau de franchise choisi à la signature du contrat.

## Yvon Assur'... le logement aussi

Le logement représente une part importante des dépenses de rentrée des étudiants. En plus du loyer, il faut ajouter l'assurance habitation. Le Groupe VYV propose une offre, à partir de 29 € par an dont la durée peut être ajustée (entre 3 et 12 mois), avec des garanties solides telles que le relogement en cas de sinistre, mais aussi de la colocation ou encore la possibilité d'avoir un contrat sans franchise. L'étudiant est également couvert par la responsabilité civile pour les dommages causés à une tierce personne.

Pour souscrire en quelques clics aux offres Yvon Assur', rendez-vous sur [www.yvon.eu](http://www.yvon.eu)

GRUPE  
**vyv**

Entrepreneur du  
**mieux-vivre**

